Besoin de soutien ? La Fédération est là pour vous !

Vivre avec un diabète entraîne parfois des souffrances psychologiques. La Fédération vous propose des solutions et met à disposition ses programmes dédiés pour vous accompagner.

Nous le savons, l'impact d'un diabète sur le moral et le bien-être est parfois lourd, allant de moments de déprime passagers à une profonde détresse psychologique. Grâce à vos témoignages, nous constatons que vous êtes de plus en plus nombreux à nous joindre à ce sujet.

Sachez que nous sommes à vos côtés quelles que soient les épreuves ou les difficultés que vous traversez.

Prendre en charge son diabète requiert une attention de tous les instants et la charge mentale qu'elle occasionne peut très vite prendre le dessus et causer une grande souffrance. La maladie pèse sur la vie professionnelle, familiale et personnelle.

Notre message est simple : vous n'êtes pas seul face à ces situations et surtout, nous sommes là pour vous.

La Fédération propose en effets des services accessibles gratuitement pour vous accueillir dans les moments difficiles, vous accompagner et si besoin, vous orienter.

- ***Je recherche du soutien*** : c'est **LA** rubrique du site internet qu'il faut connaître ! Vous y trouverez tous les dispositifs mis en place par la Fédération : ligne Écoute Solidaire, programmes d'accueil en ligne, service Diabète et Droits, Associations Fédérées, etc ;

- **Ligne Écoute Solidaire** : nos Bénévoles Patients Experts vous accueillent et vous accompagnent en fonction de vos besoins, tous les jours de 10 heures à 20 heures, au 01 84 79 21 56 ;

- **Joindre votre Association Fédérée** : un annuaire est à votre disposition pour trouver l'association la plus proche de chez vous et contacter nos bénévoles. Chaque association propose des actions et événements pour rencontrer d'autres patients qui traversent ou ont traversé les mêmes difficultés que vous ;

- **Diabète et Droits** : notre juriste Jeanne répond à vos questions sur vos droits et vous conseille pour vos démarches en lien avec la vie quotidienne, la vie professionnelle et vos projets personnels ;

- Vous ne trouvez pas la bonne information ou le bon service ? Contactez la Fédération !

 Par téléphone : 01 40 09 24 25
 Par mail : contact@federationdesdiabetiques.org

- Vous avez envie de partager votre expérience sur le sujet de la santé mentale, en tout anonymat ? Je m'exprime ! C'est la plateforme pour laisser un témoignage, et ainsi nous permettre d'améliorer l'ensemble des services que nous mettons à la disposition des personnes atteintes d'un diabète et de leurs proches.

D'autres interlocuteurs sont à votre écoute sur ces situations, à commencer par votre médecin traitant ou votre diabétologue. Leur rôle est essentiel puisqu'ils connaissent l'ensemble de votre parcours. Dans certains cabinets médicaux ou maisons de santé, Asalée propose une prise en charge conjointe entre le médecin

traitant et une infirmière déléguée à la santé publique.

Le service sophia de l'Assurance maladie vous propose un accompagnement personnalisé lors d'entretiens téléphoniques avec des infirmiers-conseillers en santé (ICS). Il est alors possible d'aborder tous les sujets qui vous préoccupent en lien avec la prise en charge de votre diabète.

Si nécessaire, il est possible de prendre contact avec un psychologue. Votre médecin peut vous accompagner dans cette démarche ou vous pouvez aussi consulter l'annuaire des professionnels de santé de l'Assurance maladie : https://annuairesante.ameli.fr/

Le dispositif Mon soutien psy permet lui de bénéficier de 12 consultations remboursées chez un psychologue conventionné de l'Assurance maladie.

Enfin, d'autres aspects de la vie quotidienne, comme les soucis financiers, les difficultés avec certaines démarches administratives, etc. influent sur notre bien-être. Chercher de l'aide auprès d'un travailleur social peut aider. Les travailleurs sociaux sont joignables au sein des centres communaux d'action sociale des mairies ou dans les maisons France Services.